

Gland, le 7 novembre 2025

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 6 novembre 2025**

Présidence : M. Samuel Freuler

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 88 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques;
ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
ouï le rapport de la Commission des finances;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 88 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition des matériels et logiciels informatiques;
- II. d'accorder le crédit de CHF 447'000.- et d'autoriser la Municipalité à réaliser cet investissement;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 447'000.-

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 447'000.- sur une période de 5 ans, dès l'année qui suit la mise en service de l'immobilisation.

En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) *du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.*

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

Samuel Freuler

La secrétaire :

Karine Teixeira Ferreira

